

04 Un tournant dans l'histoire de La Vilette

Nous l'avons vu, c'est au cours de la séance du 29 décembre 1955 que le Conseil municipal décida l'ouverture d'un projet de concours pour la reconstruction des abattoirs de La Vilette.

Dans les tout premiers jours de 1957, le Président Fournel informa la corporation que le jury avait déjà fait son choix :

"C'est maintenant, déclara M. Fournel, que chacun doit s'intéresser à ce problème car il peut être encore temps de faire profiter la collectivité d'idées constructives et de critiques justifiées. La pire des choses serait de laisser se dérouler les événements et d'attendre le jour de l'inauguration des nouveaux abattoirs pour se préoccuper du problème.

[afficher le dossier complet \(fichier pdf\)](#)